**Service Civique**

**Coordination de la Ligue de Normandie de Tennis de Table**

Dans le cadre du dispositif « Service Civique », la Ligue souhaite soutenir l’accueil d’un volontaire au sein de votre structure.

Le service civique est un engagement volontaire ouvert aux 16-25 ans, élargi à 30 ans aux jeunes en situation de handicap.

La mission pourra débuter au mois de septembre 2023, sa durée est de 9 mois, 24h par semaine, au service de l'intérêt général. Accessible sans condition de diplôme, il peut s’effectuer au sein de structures **comme les** associations sportives, qui doivent être agréées.

Vous trouverez les renseignements nécessaires à l’adresse suivante : https://www.service-civique.gouv.fr/

L’agrément de la ligue de Normandie de Tennis de Table (4 postes) a été renouvelé le 26 avril 2023 pour une durée de 3 ans.

Trois missions ont été validées :

* Aide aux clubs en charge des nouveaux outils de développement
* Aide à l'organisation d'évènements sportifs et à la communication
* Favoriser l'accès à la pratique du tennis de table pour les personnes en situation de handicap

Cette démarche vous permet de bénéficier plus facilement de ce dispositif en choisissant une mission pour laquelle la Ligue sera agréée. Vous nous ferez part, lors de votre demande, de l’identité d’un(e) jeune intéressé(e) par ce dispositif au sein de votre club, ainsi que l’identité du tuteur (en lien avec les missions définies).

Le volontaire sera indemnisé 600,94 euros par mois (489,59 euros par l’Etat complété de 111,35 euros par le club pour couvrir les différents frais de transports et de repas).

Les bénéficiaires ou appartenant à un foyer bénéficiaire du RSA, ou titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur au titre du 5e échelon ou au-delà bénéficient d’une majoration d'indemnité de 111,45 euros par mois. Sur cette somme, seulement 11,35 euros par mois seront à la charge du club.

Le volontaire devra suivre une formation prise en charge par le club (renseignements sur le site donné ci-dessus).

Si vous êtes intéressé pour bénéficier de l’agrément de la Ligue, de son accompagnement administratif, et si vous avez au sein de votre club un(e) jeune volontaire (qui respecte les conditions pour pouvoir s’engager) merci de nous renvoyer les renseignements suivants :

**FICHE A RETOURNER A LA LIGUE AVANT LE 9 JUIN 2023**

**AU SECRETARIAT DE LA LIGUE : lntt@orange.fr**

Club :

Référent de l’action sur le club :

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

Mission choisie dans le cadre du dispositif :

Période prévisionnelle :

Nom, Prénom, numéro de téléphone et adresse mail du Volontaire intéressé :

Nom, Prénom, numéro de téléphone et adresse mail du Tuteur :